

# ANNEXE 1

## FRR - Priorités d'intervention 2025-2026 du Fonds régions et ruralité

### **PRIORITÉ 1 L'occupation et le développement du territoire (planification de l'aménagement et du développement du territoire)**

- Promouvoir et valoriser l'occupation et la vitalité du territoire dans une perspective durable;
- Positionner l'agriculture comme force et vecteur majeur de développement;
- Stimuler l'innovation dans un contexte de développement durable (étude, recherche et développement, TIC, énergies renouvelables, biomasse, etc.);
- Favoriser l'accueil et l'intégration de nouveaux arrivants en participant à la mise en place des initiatives favorisant l'attractivité du territoire;
- Maintenir et développer les services de proximité.

### **PRIORITÉ 2 La qualité des services de la MRC (soutien aux municipalités locales / expertise professionnelle ou partage de services)**

- Planifier et organiser les nouveaux mandats de développement confiés à la MRC en partenariat avec les élus, les organisations locales et régionales et les partenaires concernés;
- Optimiser les services offerts aux municipalités (achats en commun, urbanisme, etc.);
- Mettre en place une stratégie efficace de communication (promouvoir les bons coups) et de visibilité sur le territoire.

### **PRIORITÉ 3 La promotion et le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise**

- Promouvoir et soutenir le démarrage, l'acquisition et l'expansion d'entreprises ainsi que la relève entrepreneuriale sur le territoire (accompagnement, services conseils, financement, etc.).  
(Pour plus de détails consultez la Politique de soutien aux entreprises de la MRC.)

### **PRIORITÉ 4 Le soutien aux projets structurants (social, culture, économie, environnement)**

- Contribuer au renforcement des communautés par le développement de projets d'infrastructures et de services qui visent l'amélioration de la vitalité des milieux;
- Contribuer au développement des secteurs touristique, culturel, agrotouristique et loisirs;
- Améliorer, par le développement économique et social, les services à la population;
- Appuyer les initiatives qui visent l'amélioration, la protection et la valorisation de l'environnement dans une approche de développement durable et de gestion intégrée des ressources naturelles;
- Appuyer les initiatives et les stratégies innovantes qui favorisent les saines habitudes de vie, le loisir, le sport et la qualité de vie de la population;
- Appuyer les initiatives qui visent une gouvernance participative, une approche intersectorielle et une mobilisation et concertation.

### **PRIORITÉ 5 Le développement local et régional (établissement, financement et mise en œuvre d'ententes sectorielles)**

- Participer aux Tables de concertation locales et régionales de développement;
- Établir, soutenir financièrement et contribuer à la mise en œuvre d'ententes sectorielles de partenariat en fonction des priorités établies par la MRC.

### **PRIORITÉ 6 Soutien au développement rural**

- Poursuivre l'accompagnement offert aux milieux ruraux dans les projets structurants pour leur développement.

**PRIORITÉ 7 Soutenir la vitalisation**

- Soutenir les projets structurants dont les retombées bénéficieront à une ou des localités de notre MRC Q5, selon les axes de vitalisation suivants :

<p><b>Logement et hébergement</b></p>	<p>Stimuler et soutenir des projets qui favorisent l'augmentation de la capacité d'accueil des milieux.</p> <p>Stimuler et soutenir des projets qui favorisent l'accès à un logement sain et abordable pour l'ensemble de la population.</p>
<p><b>Santé, bien-être et sécurité</b></p>	<p>Stimuler et soutenir des projets qui bonifient les services offerts à la population. Ces services concernent les services de base, les services sociaux et de santé communautaire (<i>exemple : services de garde, services aux jeunes et aux familles, services aux aînés</i>).</p> <p>Stimuler et soutenir des projets qui visent à assurer la sécurité des personnes et à offrir un milieu de vie sécuritaire. Par sécurité, on sous-entend les actions d'éducation populaire, le développement de la culture du travail, la sécurité alimentaire, ainsi que l'accès aux services sociaux et de santé bilingue pour la population anglophone.</p>
<p><b>Sports, loisirs et culture</b></p>	<p>Stimuler et soutenir des projets qui favorisent l'accès à des services et des infrastructures de sports, de loisirs et de culture de qualité pour l'ensemble de la population.</p> <p>Ceci inclus l'aménagement d'espaces verts (<i>parcs, sentiers pédestres, etc.</i>), l'animation en sports, loisirs et culture et des actions qui favorisent les saines habitudes de vie.</p>
<p><b>Développement socio-économique</b></p> <p>*** Voir la Politique de soutien aux entreprises pour plus de précisions.</p>	<p>Stimuler et soutenir des initiatives innovantes qui visent le développement de l'empowerment des communautés.</p> <p>Supporter le développement entrepreneurial et industriel (<i>ex. : le secteur touristique, le développement des services de proximité</i><sup>1</sup>).</p> <p>Stimuler et soutenir des projets qui contribuent à la création et le maintien d'emplois de qualité afin d'augmenter le revenu médian et générer des retombées économiques sur le territoire.</p>
<p><b>Ressources partagées</b></p>	<p>Stimuler et soutenir des projets qui visent à mettre en commun des ressources humaines, matérielles ou des services, à l'exception de ceux liés à l'administration municipale régulière.</p> <p>Le partage de ressources est primordial dans la vitalisation des territoires et des ressources d'aide et d'accompagnement aux organismes et municipalités sont nécessaires pour contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre de projets structurants.</p>
<p><b>Transport et mobilité</b></p>	<p>Stimuler et soutenir des projets qui contribuent à améliorer l'offre de service pour le transport local, intermunicipal et hors-territoire qu'il soit terrestre ou autre.</p> <p>Stimuler et soutenir des projets qui visent à favoriser la mobilité et l'accessibilité universelle aux infrastructures intérieures et de plein air partout sur le territoire.</p>